## DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUN

DEL2024 052

Envoyé en préfecture le 05/08/2024

Reçu en préfecture le 05/08/2024

Publié le

ID : 030-213001050-20240726-DEL052\_2024-DE



Nombre de Conseillers : En exercice 10 Présents 8 Procuration 2 Votants 10 L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juillet à dix-huit heures, Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire. Date de convocation du Conseil Municipal le 11 juillet 2024

<u>Étaient présents</u>: Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, MM Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Laurent BALSAN.

Absents excusés: MM. Marc SAUVAIRE, Jean-Marie PONCELET

<u>Procuration</u>: SAUVAIRE Marc à BALSAN Lauret, PONCELET Jean-Marie à RAGUES Christian.

Vote : Pour : 10 Abstention : Contre :

## TARIF HEBERGEMENT SAISONNIER - MAISON MULTI-SERVICES

Mme le maire expose :

Depuis plusieurs années, des saisonniers du restaurant sont hébergés à la Maison Multi Services. Mme le Maire propose que le tarif préférentiel qui leur est appliqué soit proposé à tout saisonnier qui en ferait la demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de conserver le montant du loyer à **300€ mensuel** par sas de 2 chambres pour tout travailleur saisonnier en faisant la demande et charge Mme le maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 juillet 2024

Mme le Maire Irène LEBEAU